

**le jeudi 19 janvier 2012**

- **Comité de négociation**

Le mardi le 17 janvier 2012, nous avons repris nos rencontres avec les représentants de l'Employeur. Les discussions ont porté sur la reconduction de la lettre d'entente sur la « suspension des griefs et arbitrages en période de négociation », sur les problèmes relatifs au contrat d'engagement des chargés d'enseignement ainsi que sur les modalités d'application du « Congé sans traitement » et du « Régime de congé à traitement différé ». Une présentation d'ensemble des éléments touchés par la Lettre d'entente no 9 (Superviseurs de stages des programmes de formation des maîtres en science de l'éducation) a mis en lumière un certain nombre de questions qui, n'ayant pas été abordées directement jusqu'ici, seront à l'ordre du jour des prochaines réunions.

Voici le calendrier des rencontres de négociation pour la session d'hiver :

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
17 janvier	10 février	1 <sup>er</sup> mars	5 avril
24 janvier	16 février	13 mars	12 avril
31 janvier		20 mars	17 avril
		27 mars	24 avril

- **Comité des relations du travail**

**Aide pédagogique**

Si votre unité vous a attribué un cours comptant un ou des étudiants inscrits en sus de 60 ou du contingentement établi par l'unité, vous avez droit à de l'aide pédagogique. Le nombre d'heures dont vous pouvez bénéficier est calculé à la date limite de modification de choix de cours par les étudiants, soit le 17 janvier 2012. Vous pouvez vérifier vous-même le calcul en utilisant les barèmes disponibles sur les listes indicatives à l'adresse suivante :

[https://oraweb.ulaval.ca/pls/ppk/ppk310\\_liste\\_publicue.selectionner\\_unite?nom\\_document=Liste%20indicative](https://oraweb.ulaval.ca/pls/ppk/ppk310_liste_publicue.selectionner_unite?nom_document=Liste%20indicative)

Les chargés d'enseignement qui n'ont pas d'heures de tâches liées prévues pour cela devraient aussi en obtenir.

L'aide pédagogique peut être donnée en salaire (à environ 20\$/h) ou donner lieu à l'embauche d'un auxiliaire d'enseignement.

Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.

**Décision de la Cour supérieure du Québec favorable au SCCCUL**

Une décision récente de la Cour supérieure du Québec a finalement donné raison au Syndicat sur le fait que l'Université Laval, en ne payant pas la part des conjoints des chargés d'enseignement pour l'assurance maladie, se trouvait à ne pas payer sa juste part des couts\* de l'assurance collective. Les chargées et chargés d'enseignement qui optaient pour le plan familial ou couple pour l'assurance maladie recevront donc sous peu un remboursement de l'Université. Cette décision couvre la période de septembre 2009 à aujourd'hui. Vous pouvez consulter la décision complète à l'adresse suivante : <http://www.jugements.qc.ca/php/decision.php?liste=58157616&doc=E3F52CDDAD24BBE4F4FE06D19826A85916AC45195EB334351BB3C1DECA08B787&page=1>

- **Intersyndicale**

**Bel exemple de solidarité intersyndicale**



Photo : Louise Néron

Divers syndicats membres de la communauté universitaire étaient présents au kiosque du SCCCUL lors d'une activité intersyndicale qui a eu lieu le 10 janvier dernier, au niveau 0 du pavillon Jean-Charles-Bonenfant. De 12 h à 13 h 30, les syndiqués ont offert café et biscuits, diffusé des informations et répondu aux diverses questions de membres de la communauté universitaire sur leur organisation respective.

Sur cette photo prise au début de l'activité apparaissent les représentants du Syndicat des auxiliaires administratifs, de recherche et d'enseignement de l'Université Laval (SA<sup>2</sup>RE), du Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval (SPPRUL) et du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval (SCCCUL). Les membres de l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval (APAPUL) et du Syndicat des employés et employées de l'Université Laval (SEUL), arrivés un peu plus tard à l'activité, n'apparaissent pas sur la photo. Les représentants du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (SPUL), ainsi que ceux du Syndicat des responsables de formation pratique de l'Université Laval (SRFPUL), qui ne pouvaient pas être présents, étaient aussi solidaires de cette activité.

- **ACTUALITÉS**

## **Journée nationale de l'Entraide CSN**

Lancée en 2010, la Journée nationale de l'Entraide organisée par la CSN en collaboration avec les conseils centraux aura lieu le 2 février 2012 dans neuf régions du Québec. Pour plus d'informations, visitez la page web des réseaux d'entraide au [www.csn.qc.ca](http://www.csn.qc.ca)

\*Nouvelle orthographe

---

*L'Équipe du SCCCUL*



[Rejoignez le SCCCUL sur Facebook !](#)